

DU 22 AU 28 MAI, LE VOTE CGT POUR CHANGER DE CAP À LA RATP

Tous les jours, les salariés font de la RATP une entreprise-phare du transport public. Ses performances sont le fruit de leur travail. Il est normal qu'ils aient leur mot à dire sur la marche de l'entreprise.

Pourtant, la réalité d'aujourd'hui, c'est :

- ▶ Des résultats financiers records pour la RATP, mais des miettes pour les personnels ;
- ▶ Un modèle social qui a du plomb dans l'aile avec des conditions de travail qui se dégradent ;
- ▶ Un statut d'entreprise publique intégrée mis en cause par la filialisation des activités ;
- ▶ Des inquiétudes majeures pour celles et ceux qui sont appelé-e-s à être transféré-e-s

La RATP a besoin d'un changement de cap. Pour redonner la priorité à l'humain et au progrès social, et pour réorienter son développement dans le sens du Service public.

Tel est le sens des orientations portées par les candidats de la liste soutenue par la CGT-RATP pour représenter les salariés au Conseil d'Administration.



VOS CANDIDATS SOUTENUS
PAR LA CGT-RATP

Gilles **ROUÉ**

Technicien supérieur à M2E

Gaëlle **PEDRAZA**

Machiniste à BUS

Michel **RIZZI**

Cadre à BUS

Sabine **ALEXIS**

Agent des gares à SEM

Sébastien **MELIN**

Cadre à EDT

Bertha **BERNABÉ**

Opératrice à MRB

Yannick **STEC**

Conducteur à MTS

Catherine **CASTÉLAN**

Agent de maîtrise à MTS

Alexandre **EL GAMAL**

Machiniste à BUS

Emilie **GUITTARD**

Agent de maîtrise à SDG

Nuno **MARTINS**

Technicien à M2E

Nathalie **MEUNIER**

Machiniste à BUS

Sylvain **GILIBERT**

Contrôleur à CML

Lucile **PEREIRA DA SILVA**

Agent des stations à SEM

Les orientations que défendront les élus



au Conseil d'Administration de la RATP

1 UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE

Pour que la RATP utilise ses résultats financiers records à **une politique de relance par les salaires et l'emploi.**

Pour obtenir un cadre social harmonisé par le haut à l'occasion de l'ouverture à la concurrence, en défendant dans la Loi d'Orientation des Mobilités **l'extension du Statut du personnel de la RATP et le passage aux 32 heures pour tous les salariés du transport public en Ile-de-France.**

2 LA DÉFENSE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ET DE SON CARACTÈRE INTÉGRÉ

Pour conserver l'ensemble des activités au sein de l'entreprise publique, notamment dans les secteurs de la maintenance, de la sûreté, du contrôle, de la régulation des bus, de la recherche-développement.

Contre la politique de **filialisation des activités de l'EPIC.**

3 UN DÉVELOPPEMENT TOURNÉ VERS LE SERVICE PUBLIC

Contre un Plan d'entreprise « **Défis 2025** » centré essentiellement sur la performance financière.

Pour que l'absurde concurrence entre les entreprises issues du secteur public (Groupe RATP, Kéolis filiale de la SNCF, Transdev filiale de la Caisse des Dépôts) fasse

place à la **coopération dans un Pôle Public de Transport.**

Pour mettre fin à la politique de croissance à tout prix des filiales RATP Dev et SYSTRA et **réorienter leur stratégie.**

4 UN CONTRAT AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITÉS QUI PRÉSERVE LES INTÉRÊTS DE LA RATP ET DE SES PERSONNELS

Pour la suppression des clauses de **productivité** dans le prochain contrat RATP-IdFM.

Pour l'inclusion de **normes sociales et environnementales.**

Contre les velléités de multiplier le nombre de contrats et de sociétés exploitantes.

Pour la reconnaissance et la prise en compte du lien entre traitement des personnels et qualité de service.

5 LA DÉFENSE DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI EN FRANCE

Pour que la RATP contribue par ses investissements, ses choix technologiques et sa politique d'achat à la reconstruction d'une **filière industrielle des transports et à la transition énergétique.**

Pour qu'elle aide à la **préservation et à la création d'emplois** dans les entreprises en difficulté et les PME-PMI.



VOTE UNIQUEMENT PAR INTERNET

<https://ratp.votes.voxaly.com>



Je vote pour les candidats CGT
du 22 au 28 mai 2019
CONSEIL d'administration RATP